

21 novembre 2023

(23-7850)

Page: 1/2

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: anglais

ASSISTANCE TECHNIQUE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT ([G/SPS/GEN/181/ADD.16](#))

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

La communication ci-après, reçue le 20 novembre 2023, constitue la déclaration faite par les États-Unis d'Amérique à la réunion du Comité SPS de l'OMC du 15 au 17 novembre 2023 et est distribuée à la demande de la délégation des États-Unis d'Amérique.

1. Les États-Unis ont le plaisir d'informer le Comité de la présentation de leur communication [G/SPS/GEN/181/Add.16](#). Cette communication contient des renseignements récapitulatifs concernant une assistance technique de plus de 14 millions d'USD parrainée par les États-Unis et fournie entre octobre 2020 et septembre 2021, destinée à soutenir les Membres dans leurs efforts en vue de renforcer la mise en œuvre de l'Accord SPS.

2. Les États-Unis apprécient la poursuite des travaux du Comité SPS visant à renforcer la mise en œuvre de l'Accord SPS et notent qu'il s'agit d'un sujet d'actualité alors que le Comité s'apprête à faire rapport sur le Programme de travail concernant la déclaration relative aux questions SPS et à lancer le sixième examen de l'Accord SPS.

3. La période couverte par le présent rapport, au cours de laquelle la programmation a été fortement affectée par la pandémie de COVID-19, démontre notre engagement constant à répondre à l'évolution des besoins d'assistance technique des pays en développement et des pays les moins avancés. Nous avons investi des ressources et adapté les activités afin de relever les nouveaux défis liés à l'application de l'Accord SPS, notamment en adoptant des formats virtuels et hybrides pour les formations sur des sujets tels que les maladies animales transfrontières, les approches systémiques de l'audit et l'enregistrement des pesticides aux fins de la sécurité sanitaire des produits alimentaires.

4. Nous avons également partagé des ressources en ligne librement accessibles, notamment une série de cours SPS à distance (www.SPScourses.com). Nous faisons la promotion de ces modules dans le cadre de nos programmes mais aussi via la sensibilisation du public, et l'avons notamment fait lors d'une activité tenue en marge de la réunion du Comité SPS de juillet 2021. Le nombre d'utilisateurs dans le monde a considérablement augmenté depuis 2020 et atteint désormais plus de 15 000 personnes dans plus de 240 pays.

5. Les États-Unis se félicitent des partenariats en matière d'assistance technique. Au cours de la période visée par le présent addendum, ils se sont associés au Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) et à d'autres collaborateurs pour: 1) trois programmes régionaux complémentaires prévoyant l'utilisation de biopesticides qui appliquent des approches novatrices fondées sur des données scientifiques et qui aideront à lutter contre les pressions croissantes exercées par les parasites et les maladies en raison du changement climatique; 2) la mise en œuvre du programme de certification électronique dit "solution ePhyto"; et 3) l'application de l'outil "Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés" (P-IMA), qui offre une approche fondée sur les faits pour éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décision dans le domaine SPS.

6. Nous nous réjouissons de poursuivre notre coopération avec le STDF, les organismes internationaux de normalisation et les organisations intergouvernementales internationales dans le cadre de programmes SPS transversaux. Outre le soutien financier apporté à des partenaires tels que les fonds d'affectation spéciale du STDF et du Codex, nous reconnaissons l'intérêt de tirer parti des compétences et de l'expérience de ces partenaires stratégiques et à long terme.

7. Les États-Unis se réjouissent de collaborer avec les Membres et les observateurs pour trouver la meilleure façon de faciliter des activités fructueuses de renforcement des capacités. Nous serions également heureux de recevoir des contributions sur les types de projets de renforcement des capacités qui pourraient intéresser les Membres, y compris ceux qui seront identifiés dans le cadre du sixième examen à venir.

8. Nous conservons la même volonté de fournir une assistance technique sur les questions SPS en vue de la mise en œuvre de l'Accord SPS, d'aider les Membres à respecter leurs obligations internationales et de faciliter le commerce sûr des produits agricoles.
